

Présidence : Monica MICHEL, députée des Bouches-du-Rhône
Animation : Nathalie CENCIC (DRAAF PACA), Grégory GALTIER et Sabine PICARD (CRA PACA)
Témoignage : C. Habas (Couleurs paysannes), G. Sinard (En Direct de nos Fermes), ... (Halle de Provence)

Etats généraux de l'alimentation Provence Alpes Côte d'Azur le mardi 27 octobre 2017

Atelier 2 : Le développement des circuits courts

L'atelier sur les circuits courts a réuni une quarantaine de personnes.

Nathalie Cencic Directrice Régionale Adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt excuse la présidente Monica Michel, qui pour des raisons professionnelles n'a pas pu présider cet atelier.

En introduction, Nathalie Cencic rappelle la définition des circuits courts qui limite à un le nombre d'intermédiaires. Il existe différents modes de circuits courts, comme les marchés de Provence, les AMAP... que tout le monde connaît, mais aussi de nouveaux modes de commercialisation qui se sont adaptés aux évolutions des modes de consommation comme les drives fermiers, les distributeurs automatiques, le E-commerce...

Un Observatoire Régional des Circuits Courts a été initié par la Région Paca, pour favoriser l'échange d'expériences, la mise en avant des initiatives entre les porteurs de projet et les têtes de réseau accompagnant notamment les producteurs et les collectivités.

Il a été montré plusieurs fois à l'occasion des travaux de cet observatoire que le développement de ce type de circuits devait être accompagné de propositions nouvelles par rapport :

- aux freins logistiques (logistique du dernier Km),
- aux difficultés de rentabilité économique, notamment sur les outils de première et seconde transformation,
- et qu'il était difficile d'engager les producteurs de notre région dans des projets collectifs.

L'atelier est construit autour de la présentation de trois initiatives de développement des circuits courts en région Paca. Une phase de questions / réponses permet aux participants d'approfondir ces projets avec les porteurs de projet et de faire remonter leurs problématiques d'une manière générale sur les atouts et les freins au développement de ces circuits de commercialisation.

Couleurs Paysannes (Catherine Habas Viallon, Présidente du Conseil d'Administration de la Coopérative Le Goût d'Ici - Couleurs Paysannes)

Association de producteurs provenant de différents secteurs de production qui voulait s'adresser aux consommateurs de façon collective. En 2012, a été créé le premier point de vente collectif sur le plateau de Valensole (territoire d'exception de par la diversité des produits et emplacement stratégique sur un axe routier fréquenté), puis un deuxième magasin a été ouvert en centre-ville de Manosque (commerce de proximité en ville) et en 2015 un troisième magasin à Venelles (clientèle citadine, plus exigeante et mieux informée).

Actuellement la structure représente environ 300 emplois et a permis la reprise d'exploitation. Il y a une vraie dynamique avec les producteurs, ils expertisent, testent de nouvelles variétés en fonction des attentes des consommateurs. Ils ont pris la dimension de leur « rôle pédagogique » et communiquent régulièrement sur le « juste prix », sur la notion de saisonnalité des produits, et notamment sur les contraintes de production, qui peuvent engendrer quelquefois des ruptures de

produits. Pour les trois magasins, leurs chiffres d'affaires ont été atteints conformément à leur business plan. Le projet a bénéficié des aides à l'investissement prévues dans le cadre du Programme de Développement Rural Régional (FEADER).

<https://www.couleurs-paysannes.fr/>

En Direct de Nos fermes (Guillaume Sinard, chargé de mission sur le développement du projet, l'animation de l'association à la chambre d'agriculture du Vaucluse) / Distributeurs automatiques et plate-forme d'approvisionnement pour la restauration collective

Le projet EN DIRECT DE NOS FERMES, initié par la Chambre d'Agriculture en octobre 2015, a démarré par le lancement d'une réflexion, avec un groupe d'agriculteurs du Vaucluse, sur de nouvelles pratiques de commercialisation en circuits courts qui permettraient de s'adapter à l'évolution de la demande des consommateurs urbains (se fournir régulièrement en produits issus directement des exploitations agricoles locales avec une garantie de provenance, une offre large et choisir le contenu de leur « panier », retirer leurs produits lorsque cela les arrange, se faire plaisir avec un achat spontané d'un produit de saison), ainsi que des restaurations collectives (développer leur approvisionnement en produits issus directement des exploitations agricoles locales avec une garantie de provenance, à des prix compatibles avec leur budget, être livrées et bénéficier de livraisons regroupées de produits, pouvoir commander parfois de petites quantités).

Un projet innovant : c'est la première fois qu'un collectif d'agriculteurs se forme et s'organise, en partenariat avec des collectivités, pour alimenter des distributeurs automatiques de produits fermiers en ville (et sur un espace public) et pour approvisionner des restaurations collectives à partir d'une plate-forme physique. Un financement européen (FEADER) a été obtenu suite à l'appel à projet lancé par la Région en décembre 2015 : « Mise en place de nouveaux modes de distribution en circuits approvisionnement courts ». Le projet En Direct de Nos Fermes réunit aujourd'hui quatre partenaires : un groupe d'agriculteurs : l'association en Direct de Nos Fermes, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse (chef de file du projet), deux collectivités : la Ville d'Avignon et le Grand Avignon.

La plateforme loue un local sur le M.I.N d'Avignon, avec une chambre froide de 40 m². Un livreur est en charge de réceptionner les produits et d'approvisionner les distributeurs et la restauration collective avec un véhicule frigorifique.

Le premier distributeur est situé sur le site Agroparc, où il y a une forte densité d'implantation d'entreprises (10 000 salariés, 10 000 habitants et étudiants). En 2017, 2,5 tonnes de fraises ont été vendues. L'Association souhaiterait implanter un deuxième distributeur (mars 2018) et un drive fermier (1er trimestre 2018).

Halles de Provence

La Halle de Provence existe depuis 2010, il s'agit d'un marché de demi gros, à destination des consommateurs. Actuellement deux points de distribution sont ouverts pendant la période de mai à octobre, un à Plan de Campagne, ouvert trois jours par semaine et un à Pertuis ouvert deux jours par semaine. En 2017, à Plan de Campagne quarante producteurs ont participé à l'opération et 900 tonnes de produits ont été commercialisées. Le prix est inférieur de 20% par rapport au prix du marché. Maintenant l'objectif est de pérenniser l'action, en installant de façon définitive les lieux de vente.

Propositions

Atelier 2 : Le développement des circuits courts

Concernant le développement des volumes commercialisés en circuits de proximité :

- Démultiplier les systèmes de commercialisation de petite échelle (ne pas rester à l'échelle de « drive local »)
- Encourager les industries agro-alimentaires locales à changer la nature de leurs approvisionnements et à augmenter l'attractivité de leurs débouchés
- Ne pas déstructurer des circuits bien établis (circuits longs en fruits et légumes), mais plutôt soutenir la mise en place de filières territorialisées sur quelques productions à fort potentiel (opportunités qualité / prix)

Concernant les partenariats à développer (production, logistique, distribution, commercialisation) :

- Intégrer dans la démarche les petits commerces de centre-ville ou de campagne, qui actuellement sont en difficultés et qui pourraient promouvoir les produits locaux, les mettre en avant auprès de touristes
- Travailler en synergie avec les chambres des métiers et de l'artisanat et les chambres de commerce et de l'industrie
- Solliciter le VIVEA (Fond pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant) pour « mettre en lien les partenaires commerciaux », par exemple si besoin d'articuler un projet individuel avec un projet collectif de transformation ou de vente, ou plus globalement pour accompagner les agriculteurs trices par la formation dans l'évolution de leur système de commercialisation vers plus de proximité

Concernant la concurrence entre les projets :

- Fédérer sur un territoire toutes les initiatives, en soutenant et en faisant la promotion des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- Réfléchir à la cohésion et la coordination des Projets Alimentaires Territoriaux de la région. Cela nécessite de l'ingénierie et de l'accompagnement.

Concernant les soutiens financiers :

- Adapter les dispositifs financiers aux investissements en production spécifique pour le développement des circuits courts, notamment pour :
 - le maraîchage diversifié. Par exemple, sur les chapelles plastiques ou les tunnels qui ne sont plus aidés (au contraire des serres chauffées)
 - pour faire évoluer les planchers minimum de demande d'aide qui sont trop élevés pour certains petits producteurs (ateliers de transformation).